

Ganges met en place son plan OPHYTO

Pourquoi cette démarche ?

Le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) répond aux objectifs des directives européennes et a été rendu obligatoire dans l'ensemble des espaces publics au 1^{er} Janvier 2017 (loi Labbé).

En plus de la réduction des risques pour notre santé et pour l'environnement liés à l'utilisation des pesticides, ce plan va aussi permettre d'améliorer les pratiques horticoles dans une démarche de préservation des ressources en eau. Une adaptation des espaces verts et du fleurissement de la commune s'avère indispensable : techniques d'arrosage, choix des arbustes et des plantes adaptés à notre climat ...

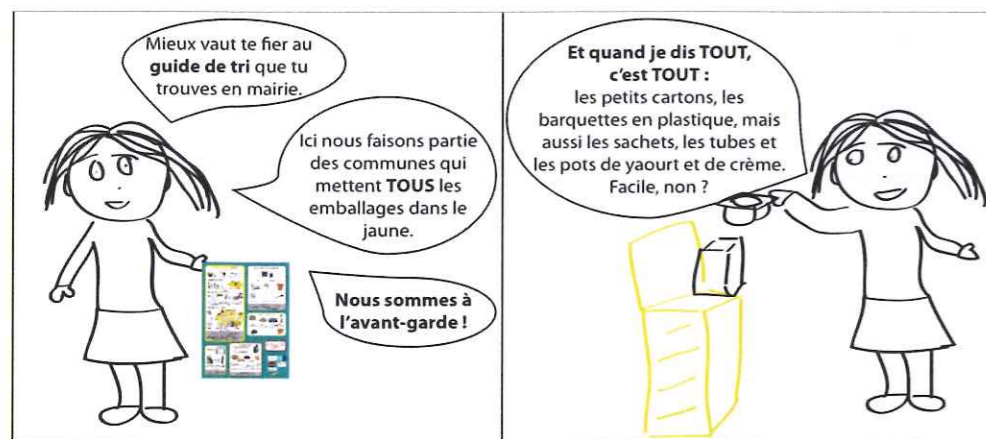
Avec une attention particulière portée aux espèces envahissantes qui constituent un danger pour la biodiversité et les écosystèmes (faune et flore), Invasives et introduites par l'homme pour leur valeur ornementale, elles sont reconnues comme 3^{ème} cause de perte de la biodiversité dans le monde.

La ville de Ganges a donc réalisé son plan d'amélioration en établissant un état des lieux des pratiques en cours puis en analysant la sensibilité des espaces communaux et en intégrant les contraintes techniques, humaines et financières.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse accompagne et subventionne les investissements éligibles à hauteur de 80%.

L'ambroisie : une plante hautement allergène... La reconnaître pour l'éliminer !
Après avoir colonisé le Gard, elle envahit l'Hérault.
Tout sur l'ambroisie : www.ambroisie.info et www.ambroisie-blog.org

Tout, c'est ... Tout ! Pensez au tri !



Plus d'information sur : www.syntoma.org

Une démarche citoyenne

Inscrivez-vous au concours « Fleurir ma ville, je participe »
Bulletin d'inscription à retourner en Mairie avant le 30 Avril 2018

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Tel :
Portable :
Mail :
Catégorie :

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes invités à venir rencontrer l'équipe municipale le **Judi 26 Avril 2018 à 18h30** à la **salle des mariages** de la Mairie.

Le Maire vous présentera la ville de Ganges, ses équipements, ses services, ses projets, ses animations, sa vie associative...

Un apéritif convivial clôturera cette rencontre au cours duquel vous pourrez poser les questions que vous souhaitez et dialoguer avec les élus.

Un nouveau directeur à l'Agantic

Suite au départ de Fabrice Rieth vers d'autres fonctions, Jean Denis Lafon est, depuis le 3 avril 2018, le nouveau directeur de l'Agantic. Il connaît bien le secteur des Centres sociaux et de l'éducation. Il a déjà dirigé d'autres structures éducatives dans l'Hérault (à Saint Jean de Védas et à Sète) et dans la Manche.

Bienvenue Jean Denis, que pensez vous développer à Ganges et ses environs ?

Ce que j'aime déjà, c'est le titre : Centre socioculturel. Cela met en avant le fait que la culture est appréhendée comme un outil de promotion du vivre ensemble. Pouvoir participer à cette dynamique est une chance pour le Centre social. Ce qui est déjà proposé semble du reste très bien marcher. J'arrive, par ailleurs, dans une structure déjà solide avec une équipe motivée et un engagement fort.

Ma mission est de poursuivre le travail mis en œuvre dans le domaine de la prévention, du soutien à la parentalité, de l'accompagnement des publics et de la jeunesse. En fonction des besoins et de l'intérêt des uns et des autres, je serai également partant pour développer un axe santé-environnement. J'aimerais aussi accompagner encore davantage les initiatives émanant des habitants. C'est dans la tradition d'Éducation populaire des Centres sociaux.

Mais d'ici là, le Projet Social de l'Agantic pour les 4 années à venir doit être réécrit. Je suis, en tout cas, très enthousiaste à l'idée de m'investir sur ce territoire.

Thé dansant du mercredi

Le prochain thé dansant aura lieu le **Mercredi 16 mai**, animé par Georges de Villeneuve Orchestra. **Rendez-vous à la salle des fêtes à 14h.**

Après une interruption estivale, ces rencontres conviviales sur la piste de danse reprendront le **19 Septembre 2018**. L'entrée est gratuite.

Associations

Les **dossiers de demande de subvention 2018** peuvent encore être retirés en Mairie et retournés, accompagnés des justificatifs, **avant le 31 Mai**, dernier délai.

Tout dossier déposé au-delà de cette date ou incomplet ne sera pas examiné.

ANFR

Les problèmes de réception des chaînes TV existent toujours en pays Gangeois !

Les dysfonctionnements ont été signalés à l'Agence Nationale des Fréquences sans résultat. Ni la Mairie, ni la CCCGS ne peuvent intervenir directement.

Vous devez, si vous êtes concernés par cette mauvaise réception, noter les chaînes et vous adresser directement à l'ANFR en appelant le : **0970 818 818**.

le lien infos municipales

Trimestriel - Le Lien N°13 - Avril 2018

Concours Ganges Fleurie!

Je participe !
Inscriptions du 1er au 30 avril 2018, en remplissant le bulletin disponible :
- à l'accueil de votre Mairie
- dans le journal 'Le Lien'
- sur internet www.ganges.fr

L'inscription au concours est gratuite et ouverte à tous les Gangeois.
Tous les participants recevront un cadeau !

SOMMAIRE

- Édito page 2
- Finances page 3
- Animations/Culture page 4
- Citoyenneté page 5
- Brèves Infos page 6

Accueil tr...
Gang...

VILLE DE GANGES

Centre ville et rocade : une problématique commune

L'installation sur la rocade de Ganges de plusieurs entreprises en quelques mois interroge sur l'équilibre à trouver entre le cœur ancien de notre commune et sa périphérie.

Rappelons que cette interrogation est déjà très ancienne. En effet, il y a près de 30 ans, déménageait sur la rocade « Super U » dont l'enseigne se situait dans l'actuel centre médical près de la cité de l'Olivette. Et les mêmes arguments de menaces de désertification du centre ville étaient avancés à la municipalité pour contrer ce projet. Pourtant, il y a aujourd'hui plus de magasins en centre ville qu'en 1989. A cela il faut ajouter que sur la rocade préexistaient les installations d'entreprises artisanales ou industrielles, la clinique, la CCI, la caserne des pompiers et des gendarmes. Cette structuration de la ville est donc ancienne. Et lorsque la rocade elle-même a été créée quelques années auparavant, les « vieux » gangeois ont été les témoins du même débat...

Ce qui menace le cœur ancien de Ganges est bien plus complexe que le seul développement de la rocade.

En créant dans les années 70 et au tout début des années 80 plusieurs centaines de logements sociaux en cœur de ville sans espace vert, sans places de parking, sans aires de jeux... alors que la ville de Ganges perdait ses usines, donc une population au travail, on a renversé l'équilibre social de cette commune à tradition industrielle. C'est cette paupérisation d'un cœur ancien à l'habitat dégradé, où les logements vétustes, voire insalubres, sont nombreux qui menace réellement notre centre ville.

Le projet urbain défendu par la commune n'est pas désormais d'opposer ces deux entités urbaines mais bien de les rassembler dans un tout dynamique, d'autant qu'à pied il faut moins de 5 minutes pour aller d'un espace à l'autre.

D'abord parce que nous devons nous réjouir de la venue d'entreprises qui élargissent le rayon de chalandise de Ganges et créent des emplois. C'est parce que ces entreprises existent, que la clinique est aujourd'hui sortie de ses difficultés, que des dizaines de milliers de personnes viennent à Ganges sur un rayon qui dépasse 40 000 habitants ! Le diagnostic en cours sur le plan global de déplacement montre qu'une structure sur deux et 1900 emplois sur 3000 dans la Communauté des Communes sont sur notre commune. Ainsi Ganges renforce son rôle de bourg centre.

Ensuite, nous tissons des liens entre cette rocade et le centre ancien. L'installation de la nouvelle gendarmerie, du cabinet d'ophtalmologie, du cabinet dentaire, du Mas des Moulins (locaux à destination des jeunes en difficulté), urbanise le sud de la ville et crée du lien avec le cœur ancien. Une rue a été réalisée le long de la gendarmerie et débouche sur la rocade. Les parkings près de la caserne des pompiers (avant fin juin) permettront aux usagers de trouver sans peine à se garer pour rejoindre à pied, le marché par exemple, par ce nouvel axe urbain.

Enfin, l'essentiel des investissements se fait sur le centre ancien : Cours de la République bientôt terminé, rues des Barrys et Fond des Barrys et surtout la démolition prochaine de l'îlot La Séranne (milieu mai) ...

Nous sommes persuadés que la restructuration du cœur de ville autour des halles marchandes participera à l'essor d'ensemble déjà bien engagé. La démolition va démarrer d'ici la mi-mai, les dernières analyses sur l'amiante étant terminées. Nous aurons alors l'année 2018 pour finaliser le projet et convaincre nos partenaires pour le financer.



Michel Fratissier
Maire de Ganges

A propos du budget 2018.

A la suite du débat d'orientation budgétaire, tenu en Mairie le 21 Mars, le budget a été voté le 13 avril 2018 à l'unanimité.

La Loi de Finances pour 2018 a introduit certaines dispositions qui vont impacter ce nouveau budget.

Ainsi, après plusieurs années de baisse des dotations, l'année 2018 verra :

- le gel de la Dotation de Fonctionnement (DGF) au niveau de celle de 2017
- l'augmentation de 6,3% de la Dotation de solidarité rurale
- le maintien de la dotation de péréquation qui favorise les communes les moins riches

Pour mémoire : le budget de la commune de Ganges reste dépendant des dotations reçues qui représentent aujourd'hui **24% des recettes réelles** de fonctionnement de la collectivité.

Concernant le dégrèvement de la Taxe d'habitation (TH) en 3ans, environ 80% des foyers seront dispensés (sous condition de ressources) du paiement de cette TH sur leur **résidence principale d'ici 2020**.

Pour ces contribuables, la réduction du montant de la taxe sera de 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020.

L'État prendra en charge la partie de Taxe d'habitation concernée par ces dégrèvements

sur la situation constatée en 2017 (taux et abattements) et en assurera le reversement à la collectivité.

Le conseil municipal a souhaité maintenir les taux de fiscalité au niveau de 2014 afin de ne pas accentuer la pression fiscale sur les foyers gangeois restant soumis à imposition.

Budget 2018 :

- Section d'investissement = 3 575 816 €
- Section de fonctionnement = 3 549 735 €

Cette année verra l'achèvement des programmes en cours (Cours de la République, Rue des Barrys...) mais aussi la création de parkings en ville et l'aménagement des cimetières.

Pour la partie fonctionnement, une politique de maîtrise des dépenses s'impose depuis plusieurs exercices. A ce jour, la marge de manœuvre s'avère de plus en plus restreinte. Cependant, tous les domaines encore porteurs d'économies potentielles seront identifiés et analysés.

Il est en effet impératif de continuer à maintenir la capacité d'auto-financement de la commune à un niveau suffisant pour couvrir le remboursement du capital de la dette tout en dégageant une épargne nette indispensable au financement des investissements. Nous y parvenons encore aujourd'hui.

Fermeture officielle de la Trésorerie

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, le service du recouvrement des impôts des particuliers de la Trésorerie de Ganges a été transféré vers le SIP de Montpellier Nord-Ouest.

Il est donc inutile de vous adresser à la Trésorerie pour vos démarches personnelles.

Vos contacts :

Téléphone : 0 811 90 06 75 (service 0,06€/minute + prix appel)

Courriel : votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr

SIP Montpellier (heures et jours d'ouverture sur l'avis d'imposition)

La fermeture définitive devrait intervenir au 1^{er} Janvier 2019.

Dans le cadre de l'élaboration d'un « **Plan global de déplacement** » en vue de définir et mettre en place une politique à l'échelle intercommunale privilégiant les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, une réunion publique sur les déplacements aura lieu :

le Jeudi 24 Mai à 18h à la Communauté de Communes

Vous êtes invités à venir faire part de vos observations éventuelles sur cette question.

Programmation de la Médiathèque

Après un début d'année marqué par le retour des jeudis littéraires, pour ce 2^e trimestre, la Médiathèque Lucie Aubrac propose pour le mois de mai une exposition hommage à Robert Destanque, dont le **Vernissage aura lieu le jeudi 10 mai dès 18h**. « Quand les murs ont la parole », cette expo présente pour partie ses photos des murs et des affiches de la contestation de 68.

Vendredi 25 mai : Soirée Jeux à 18h

Le Centre Socioculturel l'Agantic et la Médiathèque poursuivent leur partenariat avec une nouvelle soirée jeux à destination des familles qui se déroulera autour de la présentation de jeux d'extérieur traditionnels. Restauration assurée par une table du partage (Les boissons seront offertes par les 2 structures).

Jeudi 31 mai à 20h30

Alain Guyard sera présent pour le 2^e temps de sa masterclass de philosophie politique sur la modernité. **Le thème** : progressisme et modernisme. **Réservation indispensable.**

Toutes ces manifestations se dérouleront à la médiathèque Lucie Aubrac

Les Rencontres Agricoles de Ganges

Le 13 mai 2018, Ganges organise la 3^e édition de ses « **rencontres agricoles** ».

Pour l'occasion, chevaux, brebis, vaches, cochons, poules, lapins, poneys, pigeons, mygales, abeilles côtoieront un forgeron, un constructeur de murs en pierres sèches, une fileuse de laine, une vannière, un tondeur de brebis... Parmi les nouveautés, on pourra voir un bouilleur de cru, un tourneur sur bois ou un coutelier.

La place des Halles accueillera les Floralies et le plan de l'Ormeau sera transformé en arène pour des démonstrations de dressage de chiens de berger, de chevaux et pour la première fois à Ganges, vous assisterez au travail du fauconnier...

Venez nombreux goûter aux plaisirs
d'une ambiance agricole !

Festival Plein Feu

A partir du lundi 14 Mai jusqu'au vendredi 15 Juin le Théâtre de l'Albarède, en partenariat avec l'Agantic et la compagnie « Délit de Façade », présentent cette année encore le Festival Plein feu.

Chaque année le festival Plein Feu est l'occasion de se réinventer une jeunesse ! Grâce à des jeunes éveillés par des textes et des structures d'actions culturelles et sociales.

Fête de la Musique

Pour la 3^e année, le 21 Juin 2018, la ville de Ganges poursuit la relance de sa Fête de la musique à laquelle la médiathèque participe activement.

L'association Mano à Mano portera le début de soirée avec une démonstration de différentes danses.

Le Béziers Rythm & Blues Band fera l'événement avec son set Les Divas de la Soul. Des voix exceptionnelles, une section de cuivres

dans la pure tradition du genre et 10 musiciens imprégnés de Rythm & Blues.

A ne pas manquer.

